Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 24 (1932)

Heft: 7

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Education ouvrière.

La centrale suisse d'éducation ouvrière vient d'organiser plusieurs cours pour les fonctionnaires des organisations affiliées.

Le cours pour fonctionnaires de la Suisse alémanique, qui a eu lieu à Tesserete (Tessin) du 22 au 28 mai, a réuni 19 participants se répartissant comme suit: Fédération du bois et bâtiment 1; Fédération des métallurgistes et horlogers 7; Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation 6; Fédération du personnel des services publics 3; Fédération du textile 1; Secrétariat ouvrier de Winterthour 1. L'âge moyen était de 35 ans. Le Dr Weber parla le premier jour sur le sujet: Le problème de l'édification d'une économie de plan. Les autres jours furent consacrés à l'étude de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite, il fut donné par l'avocat et conseiller national Johann Huber de St-Gall. La pluie tint fidèle compagnie aux participants, mais le moral fut toujours excellent. Le cours fut dirigé par Martin Meister.

Les fonctionnaires de la Suisse romande se sont réunis au nombre de 18 à Nyon (Vaud), du 13 au 18 juin. Ces fonctionnaires appartenaient aux organisations que voici: Fédération des métallurgistes et horlogers 10; Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation 3; Fédération des employés des postes, télégraphes et téléphones 1; Fédération des services publics 1; Fédération des typographes 1; Cartel syndical de La Chaux-de-Fonds 1; Cartel syndical de Genève 1.

Une partie du cours fut consacrée à «la crise et l'évolution de la conjoncture économique». Conférencier: Henri Fuss, chef du service du chômage au Bureau international du travail; l'autre partie du cours était destinée à l'étude de certains chapitres de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite, et de certains chapitres du code des obligations et spécialement du contrat de travail envisagés sous l'angle de la crise. Conférencier: M. Charles Gabus, juge cantonal à Neuchâtel. Le cours fut favorisé par le beau temps. Tous les participants exprimèrent leur satisfaction tant pour l'endroit choisi que pour la qualité des conférenciers. Tous deux se distinguèrent particulièrement par leur façon d'enseigner et la profondeur de leur science. Le cours était dirigé par Charles Schürch.

Nos camarades de la Suisse alémanique ont organisé encore un cours pour militants (hommes de confiance) comme ils les nomment. Ce cours eut lieu du 12 au 18 juin à Hilterfingen près de Thoune (Berne). Il fut suivi par 31 camarades dont une femme. A trois exceptions près, tous étaient délégués par leur syndicat. Ils appartiennent aux fédérations suivantes: Métallurgistes et horlogers 11; postes, télégraphes, téléphones 5; cheminots 4; services publics 2; brodeurs 2; Parti socialiste 2; textile 1; typographes 1; bois et bâtiment 1; commerce, transports et alimentation 1. De ces participants, 28 étaient membres du Parti socialiste et 10 adhéraient à des organisations sportives ouvrières. L'âge moyen des participants était de 34 ans. La discussion permit de mettre à jour une certaine opposition contre ce que l'on est convenu d'appeler «les chefs ». Pourtant, le cours lui-même fit constater à chacun que pour être actif dans le mouvement ouvrier il était indispensable d'augmenter et de beaucoup son bagage de connaissance. L'enseignement du cours se concentra sur ce thème principal: «La crise économique et les tâches de la classe ouvrière.» D'une manière générale l'état d'esprit du cours fut excellent. Il était dirigé par Max Weber.